

déclaration faite par mon honorable ami au sujet de l'émigration du Canada à l'étranger. L'honorable ministre des finances nie la vérité des exposés pris dans les documents officiels des Etats-Unis. L'honorable monsieur a été saisi d'horreur, pour me servir de sa propre expression, lorsqu'il était dans les Townships de l'Est, il y a deux ans, de voir le grand nombre de Canadiens qui s'en allaient aux Etats-Unis. L'honorable député de West Durham (M. Blake) a donné une série de chiffres comprenant les dix dernières années, y compris la dernière saison, et l'honorable ministre de la droite, n'a pas osé mettre en doute l'exactitude d'aucun de ces états.

SIR JOHN A. MACDONALD. Oui je l'ai osé ; j'ai dit que l'honorable monsieur avait tout à fait tort, et j'ai cité ce fait comme exemple, de l'inconvenance qu'il y a de discuter ces choses à présent.

M. MACKENZIE. Je parle de l'émigration du Canada à l'étranger.

SIR JOHN A. MACDONALD. C'est exactement la même chose.

M. MACKENZIE. Oh non ! ce n'est pas précisément la même chose, l'une s'en va et l'autre vient. Cette question sera sans doute de nouveau devant la Chambre, parce qu'il faut que l'honorable monsieur ait l'occasion de prouver ses assertions et de démontrer comment il se fait qu'il a été saisi d'horreur il y a quelques années, lorsque nous étions au pouvoir, à la vue d'une chose qui doit l'épouvanter maintenant s'il a été saisi d'horreur alors.

M. POPE (Compton). Je dois corriger une fausse impression qui pourrait se répandre dans le pays, et à laquelle le discours de l'honorable député de Durham pourrait donner lieu, au sujet de l'émigration. Il n'y a pas de doute que le fait d'avoir publié des rapports allant à dire que 17000 émigrants sont partis du Canada a causé beaucoup de tort à l'émigration de l'autre côté de l'Atlantique. Si l'honorable député veut pour un moment songer au nombre de ces émigrants il verra qu'ils sont arrivés à Port Huron. Maintenant je vois qu'il a été affirmé que le nombre de ceux qui sont passés à cet endroit a été de 99,000. Quel est le nombre de ceux qui ont passé chaque jour ? Il aurait fallu que 300 émigrants ou un peu plus eussent passé par là chaque jour de semaine durant l'année. Comme question de fait, j'ai pris des renseignements à ce sujet, et je puis maintenant déclarer pour l'information de mon ami le député de Lambton, que le nombre de billets de passage qui ont été vendus ou donnés n'atteint pas les deux tiers de ce chiffre. Je constate que le nombre des personnes qui se sont dirigées vers l'ouest ne s'élève pas à rien qui ressemble à ce nombre, pas plus des deux tiers. Je constate que le nombre total de ceux qui sont passés à cet endroit et qui ont acheté des billets pour revenir est de 1,500 moindre que ce nombre. Je pourrai mettre ces chiffres devant mes honorables amis, et je pourrai leur démontrer quel est l'état de choses, mais je le demande, est-il d'un bon patriote, est-il juste de répandre avec profusion de telles assertions, et de les faire publier de l'autre côté de l'Atlantique comme on l'a fait ? Quant au nombre des émigrants qui sont venus en ce pays, qu'il me soit permis de dire que l'émigration cette année est beaucoup plus considérable, plus que le double de ce qu'elle a été l'an dernier. Ce sont des hommes possédant des moyens qui sont venus au pays, et ils ont apporté avec eux un montant considérable de capital. Lorsque nous parlons de l'immigration au Nord-Ouest, il est vrai de dire que pendant l'été le nombre de ceux qui y sont allés a été moindre qu'on l'espérait, mais il est également vrai que nous avons eu une saison très pluvieuse, et mon honorable ami l'ex-ministre des finances, sait que c'est là une des causes pour lesquelles les gens ne peuvent s'y rendre. De plus nous espérons qu'il nous serait possible d'avoir un chemin de fer à l'intérieur du

pays pour transporter les émigrants, mais malheureusement, les pluies sont venues et les gens ne pouvaient voyager à l'intérieur et l'immigration a diminué. Je serais peiné de voir les remarques des honorables députés répétées dans le pays, et je suis certain qu'ils seraient fâchés eux-mêmes qu'une fausse impression fût causée par le fait que ces remarques seraient mises en circulation de l'autre côté de l'Atlantique.

SIR RICHARD J. CARTWRIGHT. Je regrette énormément d'être obligé de traiter cette question ce soir, mais comme j'ai pris sur moi, après avoir bien considéré et examiné le sujet, de faire certaines déclarations relativement à l'émigration du Canada aux Etats-Unis, je sens que je ne puis laisser passer sans commentaires les remarques de l'honorable ministre de l'Agriculture. Je regrette autant et peut-être plus que l'honorable monsieur de la droite, l'exode énorme qui a eu lieu et qui se continue encore chaque jour du Canada aux Etats-Unis. Mais je dis ceci, que l'opposition ne saurait commettre un acte plus insensé et plus anti-patriotique que celui qui consisterait à fermer les yeux ou à permettre au gouvernement de fermer les yeux sur cet état de chose extrêmement malheureux et déplorable. C'est le devoir de cette Chambre et surtout des membres du comité de l'émigration d'étudier cette question à fond. Lorsque j'ai affirmé dans la ville de Goderich, qu'un certain nombre de Canadiens étaient allés du Canada aux Etats-Unis, j'avais pris toute la peine possible pour m'assurer de quelle manière les autorités des Etats-Unis évaluaient le nombre de ces gens. Je dis aussi en m'appuyant sur l'assertion de M. Nimmo, le chef du bureau des statistiques aux Etats-Unis, que ces 99,000 et quelques émigrants qui ont quitté le Canada pour les Etats-Unis pendant l'année finissant le 30 juin, 1880, étaient des personnes qui avaient déclaré leur intention de se fixer aux Etats-Unis. Je dis que les autorités de la Douane des Etats-Unis, ne tiennent aucun compte des voyageurs d'occasion. J'ai traversé moi-même vingt fois la frontière américaine et je suppose que les honorables messieurs ici présents l'ont traversé cent fois. Ont-ils été comptés dans ce nombre ? En temps et lieu je produirai les statistiques des Etats-Unis qui contiennent deux colonnes distinctes dans l'une desquelles sont inscrits tous les voyageurs et dont l'autre comprend ceux qui ont formellement déclaré leur intention de se fixer aux Etats-Unis, et les autorités de la douane passent leurs effets en franchise en conséquence de cette déclaration. Je crains beaucoup que, lorsque cette question viendra devant la Chambre, les chiffres des autorités américaines ne soient trouvés très inexacts, mais très malheureusement pour nous, ils sont inexacts en ce sens qu'ils sont bien en dessous du nombre de ceux qui quittent le pays. Les honorables messieurs, selon leur coutume, trouvent bon de se lever et de faire des assertions téméraires et hasardeuses, comme ils l'ont fait déjà, sans prendre la peine d'examiner les rapports des autorités américaines. J'ose dire que l'honorable ministre de l'Agriculture, n'a pas pris la peine d'examiner les rapports récents des Etats-Unis, et s'il les a examinés, il doit savoir que de deux choses l'une, ou ces rapports sont falsifiés, où les faits que j'ai cités en me basant sur les déclarations des autorités de la douane des Etats-Unis sont littéralement vrais.

M. POPE (Compton). Je dirai à l'honorable monsieur, que j'ai envoyé un homme au port même dont il s'agit et que cet homme a demandé au percepteur comment il s'était procuré ces chiffres. " Mais répondit-il, je puis juger passablement bien en regardant un train ; je ne les compte jamais."

SIR RICHARD J. CARTWRIGHT.—M. Nimmo sous sa propre signature, nie cela expressément, et M. Sanborn, percepteur à Port Huron, sous sa propre signature, affirme expressément que c'est là une fausseté. Je ne dirai pas si